

S.M. le Roi donne le coup d'envoi de plusieurs projets de développement à Laâyoune

Alimentation en eau potable, canaux de distribution, dessalement et assainissement

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, accompagné de S.A.R. le Prince Moulay Rachid, a donné, hier à Laâyoune, le coup d'envoi de plusieurs projets de développement au profit des populations des provinces du Sud, portant sur l'alimentation en eau potable et l'assainissement, et présidé la cérémonie de signature d'une convention relative au financement et à la réalisation d'un canal pour le transfert des eaux du barrage Sakia Al Hamra.



Le Souverain s'est également enquis des projets d'alimentation de la ville de Laâyoune et des centres Fom El Oued et Al Marsa en eau potable pour un coût global de 380 millions DH.

Des explications ont été fournies à S.M. le Roi sur la station de dessalement de l'eau de mer de Laâyoune, où les travaux ont pris fin, pour une enveloppe de 180 millions DH, dont 110 millions ont servi notamment au renforcement de la station de dessalement et 70 millions à la réalisation des canaux de distribution à Laâyoune, Fom El Oued et El Marsa sur 70 km.



S.M. Mohammed VI salué par les notables de la ville de Laâyoune

S.M. le Roi s'est également enquis du projet d'extension d'une autre station de dessalement de l'eau de mer à Laâyoune ayant nécessité une enveloppe budgétaire de 200 millions DH et dont les travaux prendront fin en mars 2008.

A cette même occasion, le Souverain a procédé au lancement du projet d'extension du réseau d'assainissement de Laâyoune et du centre d'El Marsa, initiés par l'Office national de l'eau potable (ONEP).

Des explications ont été fournies au Souverain sur ce projet, dont la première tranche nécessitera des crédits de 140 millions DH. Ce projet vise à remédier aux problèmes d'assainissement posés dans la ville de Laâyoune et le centre d'El Marsa et à assurer une protection de la nappe d'eau de Fom El Oued.

Pour ce qui est de l'assainissement de la ville de Laâyoune, qui dispose d'un réseau de type unitaire d'une longueur totale de près de 150 km, il consiste, dans sa première tranche, à réaliser les ouvrages jugés indispensables pour l'amélioration de l'hygiène de la population.

D'un coût de 90 millions DH, cette tranche a pour objectifs la réhabilitation du réseau d'assainissement existant estimé actuellement à 22 km, l'extension du réseau d'assainissement dans les quartiers déjà desservis en eau potable et ne disposant pas de réseau d'assainissement (lotissement Al Wahda 1 et 2, quartiers Al Oods, des Forces Armées et Salam (55 km). Il s'agit également de la réalisation d'une station de relevage évalué à 3 millions DH.

Le financement de cette première tranche, dont les travaux prendront fin en février 2009, est assuré équitablement (30 millions DH) entre l'Agence de promotion et de développement des provinces du Sud (APDS), le ministère de l'Intérieur et l'ONEP.

Quant à la deuxième tranche, elle porte sur la réalisation des ouvrages d'épuration au profit d'une population de 253.000 âmes d'ici l'an 2020. D'un coût global de 150 millions DH, cette tranche consiste également en l'extension du réseau aux futurs quartiers prévus par le plan d'aménagement.

Concernant le projet d'extension du réseau d'assainissement du centre d'El Marsa, qui dispose d'un réseau linéaire de 23 km, il intervient pour remédier aux problèmes liés, entre autres, à la stagnation des eaux usées au niveau des stations de relevage, à l'accumulation des dépôts des eaux industrielles au niveau des regards et à la remontée des eaux usées.

Estimée à 50 millions DH, la première tranche de ce projet porte sur l'extension d'assainissement sur un linéaire d'environ 34 km, la réalisation de deux stations de pompage et d'une conduite de refoulement sur un linéaire de près 6,9 km, ainsi que la réalisation d'une station d'épuration (infiltration percolation).

Ce projet, dont les travaux s'achèveront en décembre 2007, sera cofinancé par le ministère de l'Intérieur (25 millions DH), la municipalité d'El Marsa (15 millions DH) et l'APDS (10 millions DH).

L'ONEP a également programmé la réalisation d'une étude sur l'assainissement au centre Fom El Oued entre 2006 et 2007 pour une enveloppe budgétaire de 751.000 DH.

A rappeler que l'évacuation des eaux usées vers l'océan au niveau du centre d'El Marsa s'effectue par 3 stations de relevage, dont une n'est pas mise en service, le reste étant assaini par fosses individuelles.

Par la suite, S.M. le Roi a suivi des explications sur les projets supervisés par l'APDS au niveau de la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra pour une enveloppe budgétaire d'environ un milliard 114 millions DH. Ces projets concernent les secteurs des infrastructures, de la pêche maritime, du tourisme et de l'environnement.

Le Souverain a, par la suite, présidé la cérémonie de signature d'une convention relative au financement et à la réalisation d'un canal pour le transfert des eaux du barrage Sakia Al Hamra.

D'un coût global estimé à 56 millions DH, ce projet consiste en la réalisation d'un canal à l'aval du barrage afin de permettre l'acheminement de l'eau stockée dans ce barrage vers la zone

d'infiltration et d'alimentation de la nappe de Foum El Oued eu égard à l'importance de la réalisation de cette ouvrage pour la recharge de la nappe de Foum El Oued, l'une des sources d'alimentation de la ville de Laâyoune en eau potable.

La convention a été signée par le secrétaire d'Etat chargé de l'Eau, Abdelkebir Zahoud, le wali de la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra, Charki Draï, le directeur général de l'ONEP, Ali Fassi Fihri, et le directeur général de l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume (APDS), Ahmed Hajji.

Le canal, dont la réalisation sera cofinancée par le secrétariat d'Etat (20 millions DH), l'ONEP (20 millions DH) et l'APDS (16 millions DH), est long de 10 km et d'un débit de 5 m³ par seconde. L'exécution des travaux s'étalera sur une période de 24 mois.

A son arrivée, S.M. le Roi a passé en revue un détachement de la Garde Royale qui rendait les honneurs, avant d'être salué par le ministre de l'Intérieur, Chakib Benmoussa, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Eau et de l'Environnement, Mohamed El Yazghi, le secrétaire d'Etat chargé de l'Eau, Abdelkebir Zahoud et par le wali de la région, Charki Draï.

Le Souverain a également été salué par le président du Conseil de la région, le président du Conseil municipal de Laâyoune, le président de l'Assemblée provinciale, le président du Conseil municipal d'El Marsa, le directeur général de l'ONEP, le directeur général de l'APDS, les notabilités de la région, les promoteurs économiques, des acteurs de la société civile et par plusieurs autres personnalités.

Sur la route menant à la résidence Royale, dans la ville de Laâyoune, S.M. le Roi a bien voulu s'arrêter au niveau du quartier Moulay Rachid (ancien quartier Maata Allah), pour se rapprocher de très près et saluer ses fidèles sujets massés tout au long de l'itinéraire, emprunté par le cortège Royal, afin d'acclamer le Souverain et réitérer leur attachement au Trône alaouite et à l'intégrité territoriale du Royaume.

Les fidèles sujets de S.M. le Roi ont également tenu à saluer, dans un élan de spontanéité, la visite Royale porteuse de bienfaits et de progrès à l'ensemble de la population de Laâyoune et des régions avoisinantes.